BANQUE - ASSURANCE

Abus de marché au Luxembourg : identifier, déclarer et prévenir les manquements

Un collaborateur de banque ou d'assurance manipule chaque jour des informations dont il ne mesure pas la sensibilité. Une note de recherche non publiée un mandat de gestion en préparation ou une discussion de couloir peuvent constituer une information privilégiée. Sur la place luxembourgeoise le contrôle de ces situations est étroit et la responsabilité personnelle est engagée. Ces deux heures posent le cadre applicable aux abus de marché et le traduisent en réflexes concrets. Les notions d'information privilégiée d'opération d'initié et de manipulation de cours sont illustrées par des situations de terrain. Chaque participant sait à qui remonter un doute et à quel moment le faire.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,29 jour — 2 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 440 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Collaborateurs des banques et des compagnies d'assurance établies au Luxembourg ainsi que gestionnaires de fonds conseillers clientèle et fonctions de contrôle interne.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les informations susceptibles d'être qualifiées de privilégiées
- Distinguer une opération d'initié d'une manipulation de cours
- Appliquer les règles encadrant les transactions personnelles
- Déclencher le signalement interne d'une opération suspecte
- Situer les responsabilités personnelles engagées en cas de manquement

03 Programme détaillé

M1 Le socle des abus de marché

- Ce que recouvre la notion
- Champ d'application et instruments concernés
- Définition de l'information privilégiée
- Frontière entre rumeur analyse et information privilégiée
- Rôle des autorités de surveillance
- À retenir : Une information est privilégiée lorsqu'elle est précise non publique et susceptible d'influencer le cours d'un instrument.

M2 Opérations d'initié et manipulations de cours

- Reconnaître les schémas
- Utilisation et recommandation fondées sur une information privilégiée
- Divulgation illicite en interne comme en externe
- Manipulations par les opérations et par la diffusion d'informations
- Listes d'initiés et transactions personnelles
- Cas pratique : Analyse de courtes séquences de marché pour dire si le comportement décrit relève ou non d'un abus.

M3 Réflexes professionnels et signalement

- Agir sans attendre
- Cloisonnement de l'information entre les activités
- Conduite à tenir face à un doute
- Circuit de remontée interne et rôle de la conformité
- Conséquences disciplinaires et pénales possibles
- Mise en situation : Un participant reçoit une information sensible d'un client et doit décider de ce qu'il en fait dans l'heure.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 440 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr